

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 29 août 2018 à 19h30 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse-suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, M. Scott McDonald, Mme Susan McKay et M. Thomas Howard.

Également présents, M. Dominic Labrie, chef de service – communications et directeur adjoint par intérim et M. Alain Bourgeois, directeur des infrastructures et des travaux publics.

Absence motivée : Mme Isabelle Patry, conseillère.

Mme Joanne Labadie, Présidente de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question du public.

18-08-3517

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi de contrat – Remplacement du ponceau, chemin Alary
4. Contrat – Inspectrice au service d'urbanisme – Finalisation du projet du centre communautaire
5. Contrat – Foire Champêtre
6. Octroi du contrat - Déneigement secteur B
7. Période de questions du public
8. Levée de la séance

Il est

Proposé par: Leslie-Anne Barber

Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

AVIS DE CONVOCATION

Le directeur adjoint par intérim de la Municipalité de Pontiac indique verbalement que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance ont été notifiés à chacun des membres du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la Loi.

18-08-3518

OCTROI DE MANDAT- REMPLACEMENT DU PONCEAU DU CHEMIN ALARY

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de remplacer le ponceau du chemin Alary suite aux inondations de l'automne dernier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et que trois fournisseurs ont acheminé une proposition dans les délais prescrits, soit :

Soumissionnaires	Taxes incluses
7289235 Canada Inc. (Gauvreau Terre de Surface)	612 393,82\$
Construction FGK Inc.	705 388,87\$
Nugent Construction Inc.	858 774,72\$

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été évaluées par Quadrivium et qu'elles sont jugées conformes;

CONSIDÉRANT QUE le prix des soumissions dépasse de façon importante l'estimé du prix du contrat, mais que le conseil estime que les conditions particulières du marché cette année expliquent cet écart ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de 7289235 Canada Inc est la plus avantageuse;

Il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Scott McDonald

ET RÉSOLU que le conseil octroi le mandat à 7289235 Canada Inc. pour un montant total de 612 393,82\$ taxes incluses, conditionnellement à la confirmation par le ministère de la Sécurité publique que le gouvernement du Québec assumera sa part de la facture selon la grille de compensation prévue.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette dépense soit attribuée au surplus non affecté.

Adoptée

18-08-3519

OCTROI DE CONTRAT-COORDINATION DU PROJET DE CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE le poste de chef de service des communications est vacant;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de coordonner le projet de centre communautaire;

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber
Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU de retenir les services de Mme Maria Eugenia Sahagun Huerta sur une base horaire, au taux horaire de 36\$ plus taxes, pour un maximum de 180 heures.

Adoptée

18-08-3520

COORDINATION DE LA FOIRE CHAMPÊTRE

CONSIDÉRANT QUE le poste de chef de service des communications est vacant;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de coordonner l'organisation de la Foire Champêtre;

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU de retenir les services de Mme Émilie Chazelas sur une base horaire, au taux horaire de 40,00\$, pour un maximum de 130 heures.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la politique de remboursement des déplacements, prévue pour les employés et les contracteurs, s'appliquera.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE le mandat s'étendra du 4 septembre jusqu'au 9 octobre 2018.

Adoptée

OCTROI DE CONTRAT- DÉNEIGEMENT SECTEUR B

ATTENDU QUE le directeur des infrastructures et des travaux publics a procédé à un appel de propositions public pour l'entretien et les travaux de déneigement pour le secteur B;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 27 août 2018;

ATTENDU QUE nous avons reçu seulement une soumission ;

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses) pour 4 années
Nugent Constructions Inc.	762 169,28\$

ATTENDU QUE le directeur des infrastructures et des travaux publics estime que la soumission reçue est conforme;

Il est

Proposé par:

Appuyé par:

ET RÉSOLU QUE le conseil octroi, pour quatre (4) années, le contrat pour le déneigement du secteur B à Nugent Constructions Inc., pour un montant total de 762 169,28\$ taxes incluses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

La proposition, n'ayant eu aucun proposeur ni appuyeur, est retirée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public.

18-08-3521

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par: Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h10 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».